

Aide-Soignant

Diplôme d'État de niveau 4 – RNCP 40692

Mise à jour le
13/04/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

ÊTRE CAPABLE DE

- Contribuer à la prise en charge globale du patient.
- Assurer la sécurité du patient.
- Réaliser des soins de confort et d'hygiène.
- Transmettre ses observations par écrit et par oral pour assurer la continuité des soins.
- Participer à la réalisation d'animations et d'activités.

PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Être âgé de moins de 30 ans (sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)
- Obtenir une promesse d'embauche et sous réserve du nombre de place disponible.
- Il n'y a pas d'épreuve de sélection pour les candidats ayant trouvé un employeur.

DURÉE DE LA FORMATION

La durée de la formation varie selon le parcours du candidat :

- Baccalauréat professionnel ASSP : 12 mois.
- Baccalauréat professionnel SAPAT : 15 mois.
- Parcours complet (hors ASSP et SAPAT) : 18 mois.

DISPENSES ET ALLÈGEMENT DE LA FORMATION

- En fonction de certains parcours de formation préalablement suivis, les candidats peuvent bénéficier d'allègements ou dispenses de formation.

CONTENU DE LA FORMATION THÉORIQUE- 770H

- **BLOC 1 - 168 H : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale.**



- BLOC 2 - 294 H : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration.
- BLOC 3 - 91 H : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants.
- BLOC 4 - 35 H : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention.
- BLOC 5 - 105 H : Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques.

CONTENU DE LA FORMATION PRATIQUE

- 22 semaines de formation pratique sur le terrain réparties selon le planning de formation, dont certaines périodes peuvent être chez l'employeur
- Un stage de 7 semaines réalisé en fin de formation (terrain employeur ou non, à définir par l'établissement de formation.)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Cours en présentiel et distanciel.
- Travaux dirigés.
- Travaux pratiques.
- Stages de pratiques professionnelles.

INSCRIPTION ET RENTREE

- Consulter nos écoles partenaires pour obtenir les dates précises de rentrées et les conditions d'accès.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluations des compétences théoriques et pratiques tout au long de la formation.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Vers les filières sanitaires : DE Infirmier, DE Auxiliaire de puériculture...

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- Le CFA accueille et accompagne les personnes en situation de handicap.
- Une référente handicap : Elia CORRAND – Léa TUPINIER (06.77.61.49.52)

COÛT DE LA FORMATION

- Gratuité pour les apprentis. Les coûts de formation sont pris en charge par les OPCO pour les employeurs du secteur privé. Pour les employeurs des trois fonctions publiques, devis sur demande.

